

**DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION**  
Formation à la préparation au CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (CAP AEPE)  
Session septembre 2021 à juin 2022

NOM : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Adresse : .....

Tel : ..... Mail .....

Dernier diplôme obtenu : ..... année d'obtention : .....

Afin de valider votre pré-inscription, merci de nous adresser les documents suivants :

- ✓ La présente fiche de pré-inscription complétée et signée par le candidat
- ✓ La copie de votre diplôme (CAP, BEP ou Baccalauréat)
- ✓ L'attestation d'assurance RC personnelle et individuelle accident
- ✓ Une photo d'identité récente
- ✓ La photocopie de la pièce d'identité
- ✓ La photocopie du certificat de participation à la journée de la défense (pour les personnes entre 16 et 25 ans)
- ✓ 6 timbres de 20g
- ✓ Un chèque à 10 chèques correspondant à la totalité des frais de formation d'un montant de 3500 € en mentionnant au dos le mois d'encaissement entre septembre et juin. Pour les paiements mensualisés en espèces ou par virement, un chèque de caution de la totalité des frais de formation est à prévoir, ce chèque ne sera pas encaissé.

Prise en charge financière

La formation sera prise en charge par :

- L'entreprise/la collectivité    Un OPCO    Le CPF    Autre - Précisez .....    Je ne sais pas

Comment avez-vous connu notre Centre de formation ?

- Par recherche Google
- Par notre site internet
- Réseaux sociaux - Précisez : .....
- Sur les conseils de quelqu'un - Précisez : .....
- Autre - Précisez : .....

Informations et conditions particulières

**EPV est certifié Qualité. Suite à cette démarche, vous trouverez ci-dessous la procédure validant votre inscription**

- A la réception de la fiche de pré-inscription et du formulaire des « besoins et validation des prérequis » et suite à un entretien téléphonique ou en face à face, une convention précisant vos conditions de paiement, vos conditions d'inscription, l'engagement d'inscription vous seront délivrés. Un test de positionnement (prévoir 1h) validant les prérequis sera à compléter.
- A réception de la convention signée par vos soins et après le délai de rétractation, vous recevrez une convocation pour l'entrée en formation, un livret d'accueil, un livret de formation ainsi que les modalités des stages obligatoires et les conventions de stages.
- **Les places étant limitées nous vous conseillons de nous retourner ce formulaire de pré-inscription et de répondre aux questionnaires au plus vite.**
- L'acte de candidature est considéré comme définitif après le délai légal de rétractation suite à la signature de la convention. Passé ce délai, tout désistement sera soumis aux conditions générales d'inscription.

Je soussigné(e), .....  
me préinscris à la formation de préparation à l'examen du CAP AEPE pour le cursus 2021/2022. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription, du règlement intérieur, du déroulement de la formation et du calendrier de formation 2021/2022.

Fait à : ..... Le : .....

Signature du stagiaire

## Formulaire des besoins et validation des prérequis

**Situation actuelle ? (Salarié, en recherche d'emploi...)**

**Depuis combien de temps ?**

**Motivation ?**

*Cochez une case par ligne*

	Inexistant	Faible	Fort	Très fort
Quel est votre degré de motivation concernant cette formation ?				
Quel impact doit avoir cette formation sur votre situation actuelle ?				

**Quelles sont vos motivations pour cette formation ? (Problèmes, dysfonctionnements, nouvelles compétences à valider, recherche d'un travail, reconversion...)**

**Autres remarques ?**

**Avez-vous besoin de moyens spécifiques pour accéder à la formation (accessibilité au lieu ou/et au contenu) ?**

**Prise en compte et adaptation au handicap. Êtes-vous en situation de handicap ?**

*Une seule réponse possible*

- OUI  
 NON

**Si oui, précisez le plus possible (visuel, auditif, trouble de l'attention, fatigabilité, moteur...)**

Le CAP accompagnant éducatif petite enfance peut être financé de différentes manières :

1. Par un **financement personnel** (virements, chèques, espèces) en une à dix fois (voir les modalités avec la direction lors de votre inscription). **Le tarif de la formation est de 3.500€ net.**
2. **Si vous avez travaillé**, vous pouvez **utiliser** tout ou en partie votre **CPF, Compte Personnel de Formation**. Vous trouverez les informations nécessaire et une vidéo explicative sur le fonctionnement du CPF [sur notre site internet](#). Si vous êtes déjà enregistré sur votre Compte Personnel de Formation, [vous pouvez vous rendre directement sur ce lien pour valider votre inscription](#). **Le tarif de la formation est de 3.500€ net.**
3. **Vous êtes demandeur d'emploi** ? Demandez conseil à votre conseiller afin obtenir l'AIF, Aide Individuelle à la Formation. [Vous pouvez faire une demande d'AIF couplée au CPF directement en vous rendant sur votre Compte Personnel de Formation](#). Dans ce cas, la procédure à suivre est la même qu'au point numéro 2. **Le tarif de la formation est de 3.500€ net.**
4. **Vous êtes salarié** et vous désirez vous former tout en gardant une partie ou la totalité de votre salaire ? Demandez [un dossier Transition Pro \(ancien Fongecif\)](#) à votre employeur ou appeler un conseiller Transition Pro. Transition Pro permet de faire une pause durant votre formation tout en restant salarié de votre entreprise sans y travailler. Le financement de la formation est totalement pris en charge par Transition Pro. **Le tarif est au taux horaire de 15€ net de l'heure.**
5. **Vous avez moins de 25 ans** et vous êtes très motivé(e) ? **Rejoignez l'équipe de Kangourou Kids en devenant salarié en contrat de professionnalisation**. Deux agences peuvent vous recruter, [Kangourou Kid's de Toulon](#) ou [Kangourou Kid's Hyères \(La Valette\)](#). Vous aurez un salaire assuré durant la formation ainsi qu'une formation entière payée. **La formation est totalement prise en charge. Votre salaire varie selon votre âge et votre niveau d'étude suivant le barème prévu par l'État.**

# Descriptif et conditions d'accès à la formation

## FORMATION DIPLOMANTE EN ALTERNANCE sur 10 MOIS

Diplôme Éducation Nationale de Niveau V  
(Arrêté du 22/02/2017)

### Les conditions d'accès à l'examen du diplôme

Avoir 18 ans au moins au 31 décembre de l'année de l'examen ;  
Avoir validé l'équivalent de 14 semaines (448 heures) de stage en milieu professionnel avant la fin du mois d'avril. Aucun diplôme n'est exigé pour se présenter à l'examen.

### Les débouchés

Le diplôme du CAP Accompagnant Éducatif de la Petite Enfance permet à ses titulaires d'accéder à de nombreux emplois en structures (crèche, halte-garderie, centre de loisirs) ou à domicile (crèche parentale, exercice libéral).

### La poursuite des études après un CAP AEPE

Être titulaire du CAP AEPE permet d'accéder aux épreuves d'admissibilité pour les concours d'entrée en IFAS (aide-soignant) ou en IFAP (auxiliaire de puériculture) sous réserve de réussir l'épreuve de tests psychotechniques, ainsi qu'aux épreuves du concours d'ATSEM.

Avec une expérience professionnelle de 3 ans dans le domaine de la petite enfance, le titulaire du CAP AEPE peut également être dispensé du pré requis de niveau IV permettant d'accéder au concours d'entrée en formation d'Éducateur de Jeunes Enfants.

### Les épreuves du diplôme

#### Épreuves générales :

- Une épreuve écrite de Français et orale d'Histoire/Géographie
- Une épreuve écrite de Mathématiques et Physique/Chimie
- A ces épreuves obligatoires s'ajoutent éventuellement des épreuves facultatives de langue vivante étrangère, sport et culture artistique.

*Les candidats titulaires d'un autre CAP, BEP ou BEPA, ou du baccalauréat sont dispensés des épreuves d'enseignement général et peuvent se présenter aux épreuves. Suivant votre diplôme, vous pouvez être exonéré d'une partie des épreuves professionnelles.*

#### Épreuves professionnelles :

- EP1 : - (orale - 25 mn) Accompagner le développement du Jeune Enfant  
+ (écrite - 1h) Prévention- Santé-Environnement
- EP2 : (écrite - 1h30) Exercer son activité en accueil collectif
- EP3 : (pratique et orale - 2h) Exercer son activité en accueil individuel

### La formation au Centre de formation EPV

La classe de préparation au CAP AEPE est ouverte aux élèves qui auront 18 ans révolus au 31 décembre de l'année d'inscription.

L'inscription aux épreuves est effectuée par le stagiaire avec l'aide du Centre de formation EPV aux dates fixées par le Rectorat et les épreuves du CAP se déroulent en fin d'année scolaire selon le calendrier établi par le rectorat de l'Académie de Nice.

## Programme de formation

Intitulé de la formation : Préparation aux épreuves du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance

Période de formation : du 15 septembre 2021 au 10 juin 2022

Objectif : être présenté(e) aux épreuves professionnelles du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance pour la session de juin 2022 du rectorat de l'académie de Nice.

Pré requis : - Avoir 18 ans révolus au 31 décembre de l'année d'inscription (pas de limite maximale)  
- Être titulaire d'un diplôme de niveau V de l'Éducation Nationale ou d'un titre ou diplôme de niveau IV admis en dispense.

- Fournir au centre de formation au plus tard le 30 octobre de l'année d'inscription :

- ✓ La photocopie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité,
- ✓ L'attestation de passage de la JAPD ou JDC (pour les candidats âgés de moins de 26 ans)
- ✓ La copie du diplôme octroyant la dispense des épreuves d'enseignement général le cas échéant.

Lieu de formation : EPV - Toulon

Moyens techniques : bâtiment de 140m<sup>2</sup> présentant 3 salles de classe, 1 salle informatique, un espace privatif de repos (intérieur), une cour privative extérieure, une cuisine avec le matériel nécessaire pour prendre son repas sur place. Matériel à disposition : tableaux, vidéoprojecteur, ordinateurs, matériel de la petite enfance, wifi, supports de cours établis par les formateurs à partir des annales des concours précédents.

Modalités de formation :

- Formation théorique : cours collectifs en centre de formation (581 heures)

- Formation pratique : stages en structures d'accueil de la petite enfance (min. 448 h)

Interruption des cours durant les vacances scolaires de la zone B et les jours fériés.

Rythme des cours : 3 à 5 jours par semaine soit 21h à 35h semaine suivant le calendrier joint.

Horaires des cours : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maximal de la classe : 22 élèves

Contenu détaillé de la formation :

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	Volume horaire
Français : expression écrite et orale Mathématiques appliquées Prévention Santé et Environnement	195
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL THEORIQUE	Volume horaire
Sciences Médico-sociales Biologie Générale et appliquée Nutrition – Alimentation Technologie Travaux professionnels encadrés	179
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PRATIQUE	Volume horaire
Formation Premiers Secours Techniques sanitaires et sociales Techniques de service à l'utilisateur	207
STAGES EN STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	
Ils se déroulent dans les écoles maternelles, les EAJE, les pouponnières à caractère social, les centres maternels, les centres d'accueil collectif pour mineurs (0 à 6 ans), chez les AMA ou en MAM (sous conditions de qualification de ces dernières).	
Stage en alternance (lundi et mardi)	Max. 238
Stages en temps plein (11 semaines)	Max. 385

Rythme des périodes professionnelles : 2 jours par semaine sur 17 semaines (lundi et mardi) + 11 semaines de stage en temps plein sur l'année scolaire.

Modalités de suivi de l'exécution de la formation : pointage par les formateurs lors de chaque cours et émargement quotidien par les stagiaires.

Encadrement pédagogique :

- 2 formatrices spécialisées pour les matières générales
- 2 formatrices professionnelles en exercice pour les matières professionnelles : une directrice de crèche et membre du jury ainsi qu'une professionnelle de la petite enfance.
- présence permanente de l'équipe d'encadrement, formatrice référente et direction
- suivi en stage permanent par la formatrice référente

Modalités d'évaluation :

- Contrôle continu donnant lieu à 2 bulletins semestriels.
- Mises en situations de pratiques professionnelles en centre de formation.
- Suivi en stage par le biais d'un livret journalier et de bilans réguliers par le formateur référent.

Certification : CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (Arrêté du 22/02/2017)

## TAUX DE REUSSITE

Candidats libres 2019 :	100%
Candidats libres 2020 :	90%
Candidat en contrat de professionnalisation 2020 :	100%

# Calendrier de formation CAP AEPE 2021/2022

## HORAIRES DES COURS (7 heures par jour)

- Matin : 9h à 12h30
- Après-midi : 13h30 à 17h

	Sept.21	Oct.21	Nov.21	Déc.21	Janv.22	Fév.22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Jun 22	
1	M	V	cours	L	M	S	M	V	D	M	1
2	J	S	M	J	D	VAC	M	S	L	J	2
3	V	D	M	V	L	Stage	J	D	M	V	3
4	S	L	Stage	J	M	Stage	V	L	M	S	4
5	D	M	Stage	V	M	cours	S	M	J	D	5
6	L	M	cours	S	J	cours	D	D	M	L	6
7	M	J	cours	D	V	cours	L	J	S	M	7
8	M	V	cours	L	S		M	V	D	M	8
9	J	S		M	D		M	S	L	J	9
10	V	D		M	L	Stage	J	D	M	V	10
11	S	L	Stage	J	M	Stage	V	V	M	S	11
12	D	M	Stage	V	M	cours	S	S	J	D	12
13	L	M	cours	S	J	cours	D	D	V	L	13
14	M	J	cours	D	V	cours	L	L	S	M	14
15	M	V	cours	L	S		M	M	D	M	15
16	J	S		M	D		M	M	L	J	16
17	V	D		M	L	Stage	J	J	M	V	17
18	S	L	J	S	M	Stage	V	V	M	S	18
19	D	M	V	D	M	cours	S	S	J	D	19
20	L	M	S	L	J	cours	D	D	V	L	20
21	M	J	D	M	V	cours	L	L	S	M	21
22	M	V	L	M	S		M	M	D	M	22
23	J	S	M	J	D		M	M	L	J	23
24	V	D	M	V	L	J	J	D	M	V	24
25	S	L	J	S	M		V	L	M	S	25
26	D	M	V	D	M		S	M	J	D	26
27	L	M	S	L	J		D	D	V	L	27
28	M	J	D	M	V	L	L	J	S	M	28
29	M	V	L		S		M	V	D	M	29
30	J	S	M	J	D		M	S	L	J	30
31		D		V	L		J		M	////////	31